

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'intérieur

Arrêté du 06 NOV. 2017

fixant la composition du jury du concours externe pour le recrutement d'ingénieurs des systèmes d'information et de communication au titre de l'année 2017

NOR : INTA1730503A

Le ministre de l'intérieur,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2003-532 du 18 juin 2003 relatif à l'établissement et à l'utilisation des listes complémentaires d'admission aux concours d'accès aux corps de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2015-576 du 27 mai 2015 portant statut particulier du corps des ingénieurs des systèmes d'information et de communication ;

Vu l'arrêté du 10 juin 2015 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours pour le recrutement des ingénieurs des systèmes d'information et de communication ;

Vu l'arrêté du 17 février 2017 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour le recrutement d'ingénieurs des systèmes d'information et de communication relevant du ministre de l'intérieur,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Bruno LATOMBE, ingénieur général des mines, chef de service en charge de la délégation aux systèmes d'information au sein du secrétariat général du ministère de l'économie et des finances est nommé président du jury du concours externe pour le recrutement d'ingénieurs des systèmes d'information et de communication au titre de l'année 2017.

Article 2

Mme Isabelle CABASSUD, ingénieure principale des systèmes d'information et de communication, chargée de mission pilotage et animation auprès de la sous-direction de l'administration générale et de l'achat au ministère de l'intérieur, est nommée vice-présidente du jury du concours externe pour le recrutement d'ingénieurs des systèmes d'information et de communication au titre de l'année 2017.

Article 3

Sont désignés en qualité de membres du jury :

- M. Michel ABOU EL FADEL, ingénieur principal des systèmes d'information et de communication, chef de projet au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ;
- M. Nicolas ARISTIPE, ingénieur principal des systèmes d'information et de communication, responsable de la sécurité des systèmes d'information à la direction interrégionale de la police judiciaire de Marseille ;
- Mme Ingrid BERGERET, ingénieure divisionnaire, cheffe du bureau de la maîtrise d'ouvrage du système d'information et de l'alimentation au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ;
- M. Jean Hervé BLONDIN, ingénieur principal des systèmes d'information et de communication, chef du département système support et développement au ministère de l'intérieur ;
- Mme Ghislaine CHAMBRE, ingénieure principale des systèmes d'information et de communication, adjointe au chef du bureau du pilotage des applications au ministère de l'intérieur ;
- M. Pierre CHARCOSSET, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, secrétaire général de la sous-préfecture de Torcy ;
- Mme Yveline CHEVALIER, ingénieure principale des systèmes d'information et de communication, chef de projet au ministère de l'intérieur ;
- Mme Françoise COUEDEL, ingénieure principale des systèmes d'information et de communication, cheffe de projet maîtrise d'ouvrage d'applications informatiques au ministère de l'intérieur ;
- M. Julien LEPREVOST, attaché principale d'administration, directeur des projets techniques au ministère de l'économie et des finances ;
- M. Samuel MICHEL, ingénieur hors classe des systèmes d'information et de communication, responsable central de la sécurité des systèmes d'information au ministère de la justice ;
- Mme Pascale PHILIPPON, ingénieure principale des systèmes d'information et de communication, chef du bureau des systèmes d'information au secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur Sud/Est ;
- Mme Audrey VALMY, ingénieure principale des systèmes d'information et de communication, adjointe au chef du service interministériel départemental des systèmes d'information et de communication de la Seine-Saint-Denis ;
- M. François WOLF, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur de programme à la direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'Etat.

Sont nommés membres de jury en tant que personnalités qualifiées désignées en raison de leurs compétences spécifiques :

- Mme Maude ARRU, ingénieure en informatique décisionnelle auprès de l'université Paris Dauphine ;
- M. Raphael MARICHEZ, ingénieur des télécommunications, chef du service à compétence nationale, réseau interministériel de l'Etat à la direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'Etat ;
- M. Frédéric ROSSI, ingénieur des systèmes d'information et de communication, chef de projet à l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information ;

Article 4

En cas d'empêchement du président, la présidence des travaux du jury sera assurée par Mme Isabelle CABASSUD, vice-présidente.

Article 5

En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.

Article 6

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché, de manière à être accessible au public, sur les lieux des épreuves pendant toute leur durée ainsi que, jusqu'à la proclamation des résultats, dans les locaux de la sous-direction du recrutement et de la formation et sur le site internet du ministère de l'intérieur.

Fait le 06 NOV. 2017

Pour le ministre d'Etat et par délégation,

Le chef du Bureau de l'Environnement
et de la Qualité de l'Air


Stéphanie SINAGOGA